

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2014

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 09/09/2014

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 22/09/2014

Délibération n° D-2014-378

Contrat de DSP de l'Acclameur - Convention cadre
d'occupation de la salle d'escalade, règlement intérieur et
modification de la grille tarifaire

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGÉ

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Agnès JARRY, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Nicolas MARJAULT, Monsieur Amaury BREUILLE.

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Valérie BELY-VOLLAND, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Pascal DUFORESTEL, ayant donné pouvoir à Madame Elodie TRUONG

Excusés :

Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction Animation de la Cité

**Contrat de DSP de l'Acclameur - Convention cadre
d'occupation de la salle d'escalade, règlement
intérieur et modification de la grille tarifaire**

Madame Yamina BOUDAHMANI, Conseillère municipale expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Par délibération du 14 mai 2012, le Conseil municipal a approuvé le contrat de Délégation de Service Public (DSP) confiant la gestion du complexe de l'Acclameur à la SO SPACE.

Par délibération du 15 octobre 2013, il a aussi approuvé la grille tarifaire ainsi que la convention cadre d'occupation de la salle d'escalade de l'Acclameur.

Considérant la nécessité d'adapter la grille tarifaire, il est proposé les changements suivants:

- relever l'âge minimum de pratique seul à 15 ans ;
- la suppression de la clause de rémunération des stages à hauteur de 12% du délégataire, remplacée par une entrée au ticket pour les organisateurs de stages et leurs participants ; initialement, ce taux était calqué sur le taux de rémunération de la billetterie « spectacle », qui au final n'est pas pertinente pour les stages sportifs ;
- et globalement la simplification de la grille pour une meilleure lisibilité.

Par ailleurs, en vue de simplifier les rapports entre les citoyens et les services publics, les tranches de quotient familial sont harmonisés avec ceux de la CAF.

Les règlements intérieurs du gymnase et de la salle d'escalade sont également modifiés pour être plus conformes aux pratiques et constatations liées à l'occupation des lieux.

Enfin, la convention cadre d'occupation de la structure artificielle d'escalade est légèrement modifiée pour faciliter la participation des clubs locaux.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- adopter la nouvelle grille tarifaire d'accès à la structure artificielle d'escalade de l'Acclameur ;
- adopter les règlements intérieurs du gymnase et de la salle d'escalade de l'Acclameur ;
- adopter la convention d'occupation de la structure artificielle d'escalade de l'Acclameur et autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

| | |
|-----------------|----|
| Pour : | 42 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 2 |
| Non participé : | 0 |
| Excusé : | 1 |

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGE
L'Adjoint délégué

Signé

Alain BAUDIN